

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1170

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

La gauche, le pouvoir et la collégialité

PIERRE GHIFFELLE

député, municipal à Vevey

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur:

Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Claude Favez (jcf)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Pierre Chiffelle

Composition et maquette:

Murielle Gay-Crosier

Marciano, Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Administrateur-délégué:

Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et

Métiers SA, Renens

Abonnement annuel:

80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1

case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone:

021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

Le premier jour de la première session qui mettait face à face le nouveau Grand Conseil vaudois et un Conseil d'Etat remanié, le libéral Claude Ruey a donné le ton des craintes de la droite par rapport au respect d'une tradition qui lui est chère et pour cause: «Lorsqu'on est conseiller d'état, on n'est plus ni écologiste, ni socialiste, ni libéral, on est membre du gouvernement !»

Réprimandant Ruth Dreifuss pour sa sincère et courageuse prise de position sur le projet d'élévation de l'âge de la retraite des femmes, la majorité du Conseil fédéral ne parle pas un autre langage.

Le droit à la différence exprimée

Le syndrome du minoritaire a longtemps habité et habite encore une bonne partie de la gauche. Les partis bourgeois s'en félicitent bien entendu et saisissent chaque occasion pour justifier la nécessité du ralliement de tous à l'opinion de la majorité qui est bien entendu dans la plupart des cas la leur. On trouve étrangement à gauche — surtout chez les socialistes — de très chauds partisans de cette thèse.

A l'origine de cette attitude, il y a probablement tout d'abord des raisons psychohistoriques. Longtemps l'apanage exclusif de la bourgeoisie et du patronat, le pouvoir a bien dû accepter la participation — minoritaire s'entend — des classes populaires. Bien que théoriquement majoritaires dans la population, celles-ci s'en sont senties redevables et honorées. L'ancien esclave affranchi est devenu contre-maître. Psychologiquement, l'évolution est toutefois très longue pour qu'il conçoive être l'égal du maître.

Des concessions plutôt qu'une co-décision

Dans ce contexte (ne faudrait-il pas plutôt dire complexe ?) psychologique, la gauche s'est contentée d'obtenir dans un premier temps un certain nombre de «susuces», pompeusement appelés «conquêtes sociales», histoire de faire plus joli sur le tableau de chasse. D'aucuns diront qu'il s'agit là d'une caricature. Si c'est le cas, elle a simplement pour but d'objectiver les rapports de force réels et leur résultat concret. Certes, les pragmatiques objecteront que les droits ainsi acquis sont tout de même significatifs. C'est exact, mais ils ne pourront pas non plus nier qu'il existe toujours une classe minoritaire pourtant privilégiée et dominante et une classe objectivement majoritaire en nombre qui doit pourtant se contenter de ce qui ne peut lui être refusé de bonne foi sans courir le risque de graves troubles sociaux.

Au demeurant, il est significatif de constater

que cette stratégie aboutit aujourd'hui à une situation dans laquelle les partis de gauche s'acharnent à préserver les acquis sans plus être en mesure de proposer et d'imposer de nouveaux progrès.

L'émergence d'une nouvelle forme de participation

L'arrivée dans certains exécutifs de personnalités certes affiliées à un parti mais non issues du sérail et du cursus traditionnel représente cependant une chance non négligeable. Plus sensibles et réceptives aux préoccupations de la société civile et moins engoncées dans la réflexion en circuit fermé de la classe politique, elles sont plus en mesure de représenter et de défendre les aspirations des citoyens.

C'est de cette manière que ces derniers se reconnaîtront mieux dans les autorités qu'ils désignent ou contribuent à désigner. Si la gauche est restée jusqu'ici le plus souvent minoritaire, c'est assurément parce que ses représentants dans les exécutifs de tous niveaux n'ont suffisamment pu, su ou voulu démontrer la différence qui existe entre eux et leurs collègues bourgeois et, partant, l'avantage que représente leur présence dans les gouvernements.

Ruth Dreifuss montre la voie de manière aussi subtile que déterminée.

Le propos n'est pas de prétendre que la minorité d'un collège démocratiquement élu va l'emporter sur sa majorité. Il s'agit simplement pour la minorité d'affirmer clairement son identité et son attachement concret aux principes pour la défense desquels elle a été élue. Ne pas le faire, c'est sombrer dans l'hypocrisie tout en semant le doute auprès des citoyens. Pour que ceux-ci sachent ce qui distingue la majorité de la minorité, encore faut-il que cette dernière s'exprime: l'auto-censure n'a jamais été le corollaire de la théorie de la démocratie.

Les votants et la masse hélas plus importante de ceux qui ne votent pas sont assurément favorables à une participation de la gauche aux exécutifs. Celle-ci doit être maintenue dans son principe mais redéfinie dans ses modalités. C'est ainsi que la gauche sera entendue et vraiment soutenue par ceux qu'elle a le devoir de représenter. ■

«Vétocratie»

Plusieurs auteurs alémaniques viennent de publier un ouvrage collectif intitulé *Die Schweiz im Alleingang*. Ils se demandent si la démocratie directe ne se transforme pas en «vétocratie» permettant à tout adversaire bien organisé d'empêcher un changement. ■